



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 71244

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes sur les conséquences humaines désastreuses du renforcement toujours croissant des politiques sécuritaires de contrôle des migrations en provenance du sud mis en place par l'Union européenne. Le contrôle des frontières extérieures, avec la collaboration de Frontex, oblige les migrants à emprunter des routes toujours plus dangereuses, qui les mènent souvent à la mort et les réponses apportées par les institutions internationales à la nécessité de protéger les personnes migrantes restent insuffisantes, voire défaillantes. Il lui rappelle, par ailleurs, que la majorité de ces personnes migrantes sont des réfugiés *de facto*, en provenance d'Erythrée, de Somalie, du Soudan, qui n'ont d'autres choix que de fuir leur pays et de poursuivre leur fuite tant qu'ils n'ont pas trouvé un lieu d'asile sûr. La seule réponse aux drames de la méditerranée et de la mer Égée est celle qu'impose le droit international de la mer et des droits humains : la recherche et le sauvetage des vies en mer, de manière concertée entre les États membres et en couvrant les itinéraires migratoires vers l'Europe, que ce soit en mer méditerranée ou en mer Égée. Il lui demande donc ce qu'il entend mettre en œuvre pour faire entendre la voix du pays des droits de l'Homme au sein de l'Union européenne pour que la protection des personnes et de leurs droits soit au centre des préoccupations des États membres et de l'Union européenne dans la définition de leur politique migratoire, pour qu'ils s'engagent collectivement et solidairement pour sauver la vie des migrants et des réfugiés et pour que les droits de l'Homme soient le fondement d'une Union européenne garantissant l'égalité, la liberté et la dignité de chaque être humain.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71244

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10400

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)